

Je renouvelle l'adhésion de l'Association Française des Entreprises pour l'Environnement au Pacte des Nations Unies et à ses dix principes.

Vous trouverez ci-dessous les pratiques de l'association en faveur de l'environnement et du développement durable.

Suite à la pandémie de la Covid-19, l'équipe est en télétravail un jour par semaine.

- **Transports** : les trajets domicile-travail sont réalisés en transports en commun ou à vélo. EpE a mis en place l'indemnité de mobilité durable pour les salariés qui le demandent.
- **Efficacité énergétique des bureaux** : la consommation énergétique des locaux sur 12 mois a été de 9895 kWh au lieu de 7293 kWh en 2021 ; ceci s'explique par l'activité significativement accrue, alors que 2021 avait encore des périodes de Covid, et les besoins de climatisation du fait de la canicule printanière.
- **Consommation de papier** : la consommation de papier s'est élevée à environ 1 522 kg en 2022 (1 851 kg en 2021), incluant 2 publications et une réimpression (1 378 kg), la Lettre d'EpE (4 numéros : 91 kg) et les affiches du Prix Jeunes pour l'Environnement (53 kg).
- **Imprimantes** : matériel avec maintenance sur les consommables (sans stock) et récupération des déchets. L'essai de location de matériel n'a pas été concluant et EpE revient début 2023 à l'achat avec garantie et contrat d'entretien.
- **Déchets** : les déchets quotidiens de l'association sont triés par chacun dans des poubelles adaptées. De plus, EpE utilise Recygo SAS, filiale de La Poste, pour ses déchets de papier bureau ; EpE a obtenu le Certificat d'engagement dans l'Économie Responsable.
- **Alimentation** : EpE a recours, pour ses plateaux-repas et les repas et cocktails qu'elle organise, à des traiteurs « durables » utilisant pour l'essentiel des produits issus de l'agriculture biologique et des menus plutôt végétaux, locaux et de saison.
- **Gestion sociale** : début 2023 l'équipe permanente de l'association était composée de 5 hommes et 4 femmes. Elle accueille depuis 2010 un ou deux stagiaires pour des périodes de 2 à 6 mois, ce qui facilite l'intégration de ceux-ci dans le milieu professionnel.
- **Gouvernance** : la proportion de femmes participant physiquement aux Conseils d'Administration et aux Bureaux était en 2016 de 26 % environ, stable depuis 2012 ; elle est assez stable depuis 2018, avec 38 % en 2018, 39 % en 2019, 40 % en 2020, 35 % en 2021 et de 36 % en 2022. Le Bureau pour sa part a été fortement féminisé lors de son renouvellement, il comprend 4 femmes et 6 hommes au début 2023.



Clair TURENOUIT